

AVIS PUBLIC



PUBLICATION DE RÈGLEMENT 2261-2025

AVIS PUBLIC est par la présente donné par le greffier de la susdite Ville que :

- lors de la séance du 14 juillet 2025, les membres du conseil ont adopté le *Règlement 2261-2025 décrétant des travaux pour l'amélioration du terrain de baseball au parc Maria-Goretti ainsi qu'un emprunt de 1 716 600 \$ à ces fins;*
- ce règlement a reçu les approbations requises par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le 26 septembre 2025.

Ce règlement peut être consulté aux bureaux des Services administratifs de la Ville situés au 370, rue de la Visitation, aux heures d'ouverture de l'hôtel de ville.

Ce règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Donné à Saint-Charles-Borromée, ce 29 septembre 2025.

Louis-André Garceau

Me Louis-André Garceau, avocat
Greffier